

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CHAILLES
DU 8 MARS 2021**

FINANCES – Création d'une sous-régie de recettes pour la Médiathèque

Madame BANCHEREAU expose au Conseil Municipal que les services municipaux disposent à ce jour d'une régie de recettes et d'avances, agrémentée d'une sous-régie de recettes pour l'agence postale.

Elle rappelle que lors de sa séance du 8 février le Conseil Municipal a approuvé la vente de documents désherbés par la médiathèque.

Cette nouvelle commodité implique toutefois de créer une sous régie de recettes.

A l'unanimité

Le Conseil Municipal décide de créer une sous régie de recettes.

SPORT – Terrain de football en gazon synthétique – validation de l'Avant-Projet Définitif

Monsieur CHATENIER présente le projet de terrain de football travaillé avec la commission Sports et Vie associative, en collaboration avec le maître d'œuvre SPORT INITIATIVES. Il est demandé au Conseil Municipal de valider l'Avant-Projet Définitif pour lancement de la consultation relative au marché de travaux.

Des questions sont posées sur le projet : coût de construction, de maintenance (JM Beyer), récupération de la TVA (Benoît Morel), sur les équipements sportifs et les clôtures.

Monsieur le Maire et Mr CHATENIER présentent une étude comparative des coûts investissement / fonctionnement du projet sur 10 ans. La solution retenue et proposée par la commission est celle du caoutchouc encapsulé, pour des questions sanitaires, environnementales et de coût global (entretien, durabilité...).

A l'unanimité

Le Conseil Municipal valide l'Avant-Projet Définitif tel qu'il est présenté, et charge Monsieur le Maire de lancer la consultation pour les marchés de travaux et de toute autre démarche relative à l'exécution de cette décision.

QUESTIONS DIVERSES

- Affiliation au régime générale : l'affiliation au régime général de tous les conseillers municipaux est désormais une obligation. Le formulaire d'affiliation est communiqué à chaque élu et une présentation succincte des enjeux de cette affiliation est faite. Les élus questionnent le titre du document et son contenu. Un retour du formulaire est demandé pour le prochain Conseil Municipal au plus tard.
- Adhésion à la FREDON : cette adhésion coûte 276,30 €. Le Conseil Municipal est d'accord pour poursuivre l'adhésion.
- PLUI HD : Mr le Maire résume le projet de PLUI HD. Dans cette version la commune pourra attribuer des permis de construire sur une valeur globale de 6 ha. Plusieurs élus se questionnent sur la liberté et le pouvoir restant à la commune dans le domaine de l'urbanisme.
- Elections régionales et départementales les 13 et 20 juin : un sondage électronique des disponibilités sera envoyé
- Vaccination : la commune pourrait être retenue comme centre éphémère à compter du 23/03. Un règlement très précis a été adressé à cet effet.
- Déclarations d'Intention d'Aliéner
- Prochain Conseil Municipal : lundi 19 avril ou 10 mai selon les sujets

Chailles, le 11/03/2021
Le Maire,
Yves CROSNIER-COURTIN

